RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

WEBEDIA
Société anonyme à conseil d'administration
Capital Social : 6 159 523,96 €
Siège Social : 2, rue Paul Vaillant Couturier, 92300 Levallois-Perret
501 106 520 RCS Nanterre

ci-après la « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 21 MAI 2025

[...]

DEMISSION DE M. MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR ET NOMINATION EN QUALITÉ DE CENSEUR

Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière, présente sa démission de ses fonctions d'administrateur de la Société.

Le Conseil d'Administration **accepte** la démission de Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière avec effet immédiat et, à l'unanimité, le nomme censeur de la Société à compter de cette même date, pour une durée de six (6) ans expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer en 2031 sur les comptes clos le 31 décembre 2030.

NOMINATION PAR COOPTATION DE M. CHRISTIAN BOMBRUN EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration **décide** la nomination, par cooptation, de Monsieur Christian Bombrun, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] en qualité d'administrateur de la Société, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se réunira en 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, sous réserve de la ratification par la prochaine Assemblée Générale des associés de la Société.

Monsieur Christian Bombrun a déclaré accepter le mandat d'administrateur de la Société qui lui est confié et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEMISSION DE MME VÉRONIQUE MORALI DE SON MANDAT DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Véronique Morali, présente sa démission de ses fonctions de Présidente du Conseil d'administration de la Société.

Le Conseil d'Administration **accepte** la démission de Mme Véronique Morali avec effet au 1er juin 2025. Elle conservera son mandat d'administrateur jusqu'à son terme.

CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET NOMINATION DE M. CHRISTIAN BOMBRUN EN QUALITÉ DE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- **Décide** de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, **Monsieur Christian Bombrun**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted] pour la durée de son mandat d'administrateur.

- **Décide** que la direction générale et la Présidence du Conseil d'administration seront assumées par la même personne, et par conséquent que Monsieur Christian Bombrun prendra le titre de Président Directeur Général à compter du 1er juin 2025.

Monsieur Christian Bombrun remercie les membres du Conseil d'Administration de leur confiance, fait savoir qu'il acceptait ces fonctions et déclare qu'il ne faisait l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire de les exercer.

[...]

POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Extrait certifié conforme le 16 juin 2025,

Claire Langelier

Secrétaire du Conseil d'administration